

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2019

Présents : Maire : Patrick SAUTREY

Maires Adjoints : Gilles MONANGE – Jean-François GAULLIARD – Jean-Serge BERNOUX

Conseillers Municipaux : Allan ARABI - François BACLET - Evelyne GIBOUDAUD

Absent excusé : Michel JACQUOT

Absent : néant

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles MONANGE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 AVRIL 2019.**1 – REGIE DE RECETTES**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le CCAS propose aux jeunes de la commune âgés de 5 à 25 ans, de bénéficier de la carte « avantages jeunes » moyennant la participation financière de 2 euros par bénéficiaire, le solde étant pris en charge par le budget du CCAS.

La régie de recettes permet de recouvrer des sommes d'un faible montant unitaire.

Le Conseil Municipal décide par conséquent d'étendre la régie de recettes pour recouvrer les sommes de 2 euros.

2 – CONVENTION D'OPTIMISATION DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS

Le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait d'optimiser les recettes provenant des réseaux de télécommunications situés sur le territoire de la commune.

Il ajoute que, dans ce but, il s'est mis en relation avec la SASU JFG CONSULTING pour assister la commune afin d'analyser et optimiser ces recettes.

Dans ce but, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec la SASU JFG CONSULTING.

3 – VIDEOSURVEILLANCE

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté d'Agglomération du Grand Dole propose un accompagnement et des conseils pour installer la vidéosurveillance sur le territoire de la commune, les travaux et le coût du matériel installé restant à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal décide de s'engager dans ce projet.

4 – ARCHIVES MUNICIPALES

Suite au transfert des archives dans la nouvelle mairie, il convient de procéder au classement de celles-ci.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à contacter le Centre de Gestion du Jura qui propose un service de classement d'archives.

5 – RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu du 16 janvier 2020 au 15 février 2020.

Par arrêté municipal, il nomme madame Evelyne GIBOUDAUD, coordinatrice communale principale, et madame Rachel BOUGENOT coordinatrice suppléante.

6 – MODIFICATION DES STATUTS DE LA CAGD

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole décide d'étendre ses compétences facultatives à la création d'une fourrière automobile intercommunale et de modifier ainsi ses statuts.

Le Conseil Municipal considère que cette décision ne profitera qu'aux grandes communes et que ce sont l'ensemble des contribuables du Grand Dole qui financeront la fourrière intercommunale.

Le Conseil Municipal s'oppose donc à la modification des statuts de la CAGD.

7 – REMERCIEMENTS

Le Maire informe le conseil municipal des remerciements reçus de la part de « La Cantarelle » pour le don que la commune lui a versé.

Fait à MONNIERES, le 13 juin 2019

Le Maire,
Patrick SAUTREY

